

Double cursus

Vous avez l'ambition et la capacité de mener de front deux projets : envisagez le double cursus.

Le double cursus : c'est quoi ?

Le double cursus c'est la possibilité de suivre deux licences et donc la possibilité d'obtenir deux diplômes

- Il est possible de suivre les deux cursus **en parallèle** (L1/L1) **ou de façon décalée** (L2/L1 ou L3/L1 ou M1/L1 ou M2/L1).
- Lorsque l'**un des deux cursus désirés est proposé dans le cadre de l'enseignement à distance**, il est recommandé d'y avoir recours.
- Il n'existe pas d'aménagement spécifique pour les cours et les examens concernant le double cursus (risque de chevauchement de cours et d'examens). Il est possible de faire une demande de **dispense d'assiduité** ou de solliciter votre scolarité pour bénéficier d'éventuelles facilités de changement de groupe d'enseignements lorsque plusieurs sont proposés.
- Suivre un double cursus implique un nombre d'heures hebdomadaire supplémentaire
- Le coût supplémentaire lié au double cursus est, pour information, de 113€ au titre de l'année 2023-2024 auxquels peuvent s'ajouter 190€ si le cursus secondaire est suivi en enseignement à distance (coût qui concerne également les boursiers).
- **Certaines formations ne sont pas proposées en cursus secondaire :**
STAPS, Information-communication, Psychologie, MIASHS, Langues Littératures Civilisations Etrangères Régionales parcours Anglais (hors enseignement à distance), Langues Etrangères Appliquées, Musicologie, Sciences de l'Éducation et de la formation. La première année des licences Arts plastiques et Arts du spectacle, Parcours Cinéma n'est proposée en double cursus que pour les étudiants·es inscrit·es en Licence 2, Licence 3, Master 1 ou Master 2 dans une autre filière.

Comment faire une demande de double cursus ?

Dans le cas de deux cursus à l'université Rennes 2

L'inscription dans le cursus secondaire se fait une fois que l'inscription administrative du cursus principal est réalisée. Le formulaire de demande d'inscription en double cursus est à télécharger sur ce portail, à renseigner et à transmettre à la scolarité du cursus demandé **au plus tard le 20 septembre 2024**.

Dans le cas d'une Licence 1 à l'université Rennes 2 avec une inscription principale dans un autre établissement (double inscription).

La demande de dossier est à télécharger et transmettre à la scolarité du cursus souhaité **au plus tard le 20 septembre 2024**. L'acceptation d'inscription se fera sous réserve de l'avis de la filière souhaitée et de la capacité d'accueil.

Comment s'organisent les études en double cursus ?

Dans le cas de deux cursus à l'université Rennes 2

Lors de son inscription aux enseignements, l'étudiant·e a trois possibilités :

- Choisir dans le cadre de son cursus principal : son UEL obligatoire, ses unités d'enseignements transversaux (mineure) (soit parcours personnalisé : UEO soit parcours pluridisciplinaire : UEDC) et éventuellement ses enseignements facultatifs. Ces choix sont automatiquement reportés dans l'inscription aux enseignements du cursus secondaire.
- Choisir dans le cadre de ses deux cursus **le parcours double cursus**. Dans ce cas, la moyenne des notes obtenues aux unités d'enseignements fondamentaux du cursus principal est prise en compte au titre de la mineure dans le cursus secondaire et inversement. Dans ce cas l'étudiant·e ne suit aucune UEO ou UEDC. Néanmoins, le choix de l'UEL reste à faire (soit une UEL commune aux deux cursus soit une UEL distincte pour chacun des cursus)
- Choisir dans le cadre des deux cursus (principal et secondaire) des enseignements distincts : son UEL obligatoire, ses unités d'enseignements transversaux (soit parcours personnalisé : UEO soit parcours pluridisciplinaire : UEDC) et éventuellement ses enseignements facultatifs.

NB : Dans des niveaux d'années ou de diplômes différents (ex : Licence/Master), l'étudiant peut demander des validations d'acquis au regard de son cursus de formation (ex : UEL de licence 1 déjà acquise).

Dans le cas d'une Licence 1 à l'université Rennes 2 avec une inscription principale dans un autre établissement (double inscription).

L'étudiant doit faire son inscription aux enseignements.

NB : Dans des niveaux d'années ou de diplômes différents (ex : Licence/Master), l'étudiant peut demander des dispenses d'enseignement (lien vers la page dispense d'enseignement) au regard de son cursus de formation (ex : UEL de licence 1 déjà acquise).

Fichiers associés

[Demande de double cursus](#)

[Demande de double inscription avec une inscription principale dans un autre établissement](#)

À voir aussi

- [Catalogue des formations](#)
- [Inscriptions / Candidatures](#)
- [Frais d'inscription](#)